



MINISTÈRE DES ARMÉES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

*EXTRAIT DU DECRET EN DATE DU 9 JANVIER 1951
PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 12 JANVIER 1951
portant concessions de la Médaille Militaire*

Le Président de la République

DECRETE

Article 1er : *Sont décorés de la Médaille Militaire,
les militaires dont les noms suivent :*

- A TITRE POSTHUME -

- EUROPEENS -

PINAT Pierre – 1ère Classe – 5ème Régiment de Dragons – Classe 1943 – Matricule 26610 –
Recrutement de LYON

*« Jeune cavalier remplissant les fonctions de brigadier commandant une patrouille de pointe a,
malgré un terrain difficile, réussi à s'approcher du poste ennemi de la grange du Gascon.
A été atteint, mortellement en remplissant sa mission le 22 avril 1945. »*

Cette concession ne comporte pas l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945

*A Paris
Le 9 janvier 1951
Signé : Vincent AURIOL*

Service Historique de la Défense
Centre des archives du personnel militaire
DEVA / BRA « section des fonds Citations »
Caserne Bernadotte
64023 PAU CEDEX

12/09/2023